



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

6 PROJETS SÉLECTIONNÉS
POUR ÊTRE **EXPÉRIMENTÉS**
DANS **LES SERVICES PUBLICS**

Dossier de presse
21 novembre 2018

Appel à manifestation d'intérêt « intelligence artificielle » : *annonce des lauréats*



« L'intelligence artificielle a des impacts bien réels. Elle accompagne les agents au quotidien pour faciliter leur travail et leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier. C'est plus de performance pour un meilleur service rendu aux citoyens. »

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du Numérique.

Ministères et opérateurs, invités à tester le potentiel de l'intelligence artificielle pour leurs services publics

Avec **AI for humanity**, lancé en mars 2018, le gouvernement souhaite que l'État se saisisse pleinement du potentiel de l'IA et l'intègre dans la conduite de ses missions, pour un meilleur service rendu aux usagers.

Pour initier ce mouvement, la **direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)** et la **direction interministérielle de la transformation publique (DITP)** ont lancé le 14 juin 2018, dans le cadre du **programme d'investissements d'avenir (PIA)**, un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** pour expérimenter l'**intelligence artificielle** dans les services publics.

La **Caisse des dépôts et consignations (CDC)** en est l'opérateur administratif et financier. Le **secrétariat général pour l'investissement (SGPI)** coordonne l'ensemble du PIA.

Destiné aux opérateurs directs de services publics au niveau de l'État (ministère, opérateur national, etc.), cet AMI s'adressait à des acteurs publics désireux d'expérimenter à la fois des approches techniques d'intelligence artificielle et des modes de travail innovants (méthodes agiles) pour aborder sous un autre angle leurs problématiques métier.

Un appel à manifestation d'intérêt plébiscité

L'**appel à manifestation d'intérêt lancé le 14 juin 2018 a rencontré un grand succès auprès des administrations qui ont soumis 52 dossiers de candidatures**. Ce succès témoigne à la fois de la volonté des administrations publiques de se saisir du potentiel de l'intelligence artificielle et du besoin d'accompagnement de ces mêmes administrations pour expérimenter ces méthodes.

L'IA concernant tous les domaines de l'action publique, ce sont toutes les sphères de politiques publiques qui sont représentées dans ces

manifestations d'intérêt, en particulier l'enseignement supérieur, la sphère sociale, l'environnement, la sphère économie - finances, et l'intérieur. De la même façon, la nature des candidats recouvre un spectre large d'administrations d'État : administrations centrales, opérateurs ou établissements publics, services déconcentrés, et autres services publics (rectorats, universités, cours de justice, hôpitaux).

Enfin, **la variété des sujets proposés dans les dossiers de candidature donne à voir l'étendue du potentiel de l'IA dans l'administration** : amélioration de la relation usager, facilitation de la veille métier ou stratégique, amélioration du ciblage des contrôles, accélération d'un processus ou encore aide à la décision.

Un jury pluridisciplinaire pour croiser les regards sur les dossiers

Suite à l'examen collégial des équipes DITP et DINSIC, les candidats présélectionnés ont été auditionnés devant un jury d'experts (entrepreneurs, chercheurs, acteurs publics) spécialisés en intelligence artificielle ou dans la transformation de l'action publique.

Les 12 membres du jury ont auditionné, mercredi 17 octobre 2018, 13 projets présélectionnés. Une après-midi riche en échanges constructifs et positifs, permettant un vrai croisement des regards tant sur la prise en compte de l'impact métier que sur la faisabilité des défis techniques proposés.

Composition du jury :

- ▶ Aude Costa de Beauregard, DITP
- ▶ Laure Lucchesi, Etalab, DINSIC
- ▶ Bertrand Pailhès, coordinateur IA, DINSIC
- ▶ Laurent Michel, SGPI
- ▶ Bertrand Braunschweig, INRIA, rapporteur du rapport France IA
- ▶ Elisabeth Grosdhomme Lulin, Paradigmes
- ▶ Bénédicte Tilloy, Schoolab
- ▶ Alain Crawford, administrateur civil hors classe
- ▶ Arnaud Weiss, enseignant à Sciences Po « data science et public policy »
- ▶ Félicien Vallet, CNIL
- ▶ Michael Benesty, Editions Lefebvre Sarrut, data scientist et avocat
- ▶ Romain Aeberhardt, Veltys

Appel à manifestation d'intérêt « intelligence artificielle » : **annonce des lauréats**

Lors de l'audition, le jury a été particulièrement attentif aux **six critères de l'appel à manifestation d'intérêt** :

- La prise en compte de l'impact sur les métiers du projet IA et l'alignement du projet avec la stratégie de l'administration porteuse ;
- La pertinence et la faisabilité du défi technique proposé, ainsi que la prise en compte des risques éthiques associés (le cas échéant) ;
- La pertinence et l'accessibilité des données pour réaliser le projet ;
- La pluridisciplinarité de l'équipe projet et sa capacité à monter en compétences sur les sujets d'IA, ainsi que le temps d'implication des membres de cette équipe ;
- L'apport de l'accompagnement DITP/DINSIC.



Audition des candidats, 17 octobre 2018

6 projets lauréats pour « mettre le pied à l'étrier » sur l'intelligence artificielle

A l'issue de la session de pitches, **6 projets ont été sélectionnés pour être accompagnés**. Ils représentent la **diversité des domaines et des sujets qui peuvent être abordés avec l'IA** :

- ▶ Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) : développer un agent vocal conversationnel - voice-bot - pour répondre aux interrogations des utilisateurs du chèque emploi associatif (CEA) ;
- ▶ Agence française pour la biodiversité (AFB) : mieux orienter les contrôles de la police de l'environnement grâce à l'IA ;
- ▶ Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : permettre une meilleure exploitation des données contenues dans les lettres de suite d'inspection ;
- ▶ Centre hospitalier universitaire de Toulouse : optimiser la préparation des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), application au cas d'usage des traitements post opératoires du cancer du poumon ;
- ▶ Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault : détecter automatiquement les irrégularités d'occupation des sols (constructions illégales, décharges sauvages, etc.) à partir d'images aériennes et satellites ;
- ▶ Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : affiner le ciblage des établissements à inspecter dans le secteur de la remise directe aux consommateurs (restaurants, métiers de bouche, distributeurs) grâce aux commentaires des consommateurs sur les sites d'avis en ligne.

Les six projets lauréats couvrent de nombreux domaines de la sphère publique :

- l'environnement avec les projets de l'Agence française pour la biodiversité et la direction départementale des territoires et de la mer ;
- la santé et le sanitaire avec les projets du CHU Toulouse et de la direction générale de l'alimentation ;
- la sphère sociale avec le projet de l'ACOSS ;
- la sûreté nucléaire avec le projet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Les six projets sont aussi représentatifs des différents usages potentiels de l'IA :

- l'aide au ciblage des contrôles ;
- l'amélioration de la relation à l'utilisateur ;
- l'amélioration d'un processus métier.

Enfin, les six projets font appel à un large ensemble de techniques d'IA :

- les méthodes de détection automatique d'objets dans des images pour le projet de la direction départementale des territoires et de la mer ;
- les méthodes de compréhension naturelle et de synthèse vocale pour l'agent conversationnel de l'ACOSS ;
- les méthodes d'extraction d'informations de textes et de traitement automatique du langage pour les projets de l'Autorité de sûreté nucléaire et du CHU de Toulouse.

Un double accompagnement technique et métier pour les lauréats

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement complet, avec :

- **un accompagnement technique** pour développer un *proof of concept* (POC) sur la problématique identifiée et monter en compétence sur les technologies d'intelligence artificielle ;
- **un accompagnement stratégique** pour appréhender la transformation du métier associée au développement de ce POC : impacts induits sur le métier des agents, les processus, conduite du changement, etc.¹

Ces projets seront menés à titre expérimental sur une durée de 10 mois : à la fin de cette période, une évaluation sera menée - à l'appui des retours des tests utilisateurs, de la maturité de l'IA, de l'appréhension des impacts métier induits, etc. - **pour déterminer si le POC a fait ses preuves et sa capacité à être déployé.**

¹ Pour un aperçu des impacts et du potentiel de la transformation numérique sur les métiers des agents publics, vous pouvez consulter l'étude diligentée par la DITP : « [Transformation numérique : dessinons les métiers de demain](#) »

Appel à manifestation d'intérêt « intelligence artificielle » : *annonce des lauréats*

Des experts (institut de recherche, association, prestataire privé) en données, IA et impact du numérique sur les métiers seront mobilisés pour conduire l'accompagnement.

En plus de l'accompagnement, la DITP et la DINSIC favoriseront les échanges entre les acteurs participant à l'AMI, les rencontres avec des acteurs publics déjà avancés sur des projets d'intelligence artificielle, et avec des acteurs spécialisés sur le sujet dans le domaine de la recherche et de l'industrie.

**Développer un voice bot pour les
utilisateurs du chèque emploi association**

Agence centrale des organismes
de sécurité sociale - Centre national
Chèque emploi associatif

Présentation du lauréat :

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) est l'opérateur public en charge de la collecte des prélèvements sociaux et de la gestion de la trésorerie du régime général de la sécurité sociale. Pour traiter le dispositif Chèque emploi associatif (CEA), l'ACOSS confie sa gestion à une entité du réseau des Urssaf, le Centre national Chèque emploi associatif (CnCea). Destiné aux associations et fondations qui emploient jusqu'à 20 salariés relevant du régime général, le CEA simplifie les formalités sociales en prenant en charge la complexité réglementaire et administrative.

Le Centre national Chèque emploi associatif gère 186 000 salariés pour le compte de 47 000 structures associatives adhérentes.

Le pitch :

Développer un voice bot capable de répondre aux questions simples et récurrentes des associations ou d'identifier l'interlocuteur le plus pertinent vers qui renvoyer le cotisant à partir d'une question.

L'objectif :

- ▶ Améliorer la qualité de service rendu aux usagers en rendant une réponse de meilleure qualité dans un temps moindre, en prenant en considération l'enjeu de l'inclusion numérique : le développement d'un service vocal, mobilisant l'intelligence artificielle et les technologies de reconnaissance vocale constitue un prolongement naturel du canal téléphonique, canal principal de contact utilisé par les associations et une voie privilégiée pour répondre aux problématiques d'illectronisme rencontrées par certains publics ;
- ▶ Améliorer l'environnement de travail des agents en valorisant leur expertise : focaliser leur activité sur les questions dites complexes pour développer une expertise plus pointue et un accompagnement plus qualitatif

Les défis :

- ▶ Sécuriser les tests et l'entraînement du bot pour garantir la pertinence des réponses
- ▶ Accompagner les agents de la plateforme d'appel du CEA dans l'intégration de l'élément voice bot dans leur relation au cotisant et dans l'évolution de leurs missions au quotidien.

Détecter par images des irrégularités d'occupation des sols

Direction départementale des territoires et
de la mer de l'Hérault

Présentation du lauréat :

La DDTM de l'Hérault met en œuvre localement sous l'autorité du préfet un vaste champ de politiques publiques sur les territoires. Elle compte 300 agents, répartis sur 6 sites du département. Elle représente en nombre, la plus importante direction départementale interministérielle de la région Occitanie. La qualité du cadre de vie de la région suscite une forte pression démographique, principalement sur le littoral et la métropole de Montpellier (plus de 10 000 habitants/an). Environ 50 % du territoire est situé en zone naturelle, 88 % des communes sont impactées par des zones inondables qui couvrent 11 % du territoire de l'Hérault.

L'activité de contrôle est une mission essentielle de la DDTM dont l'exercice concerne l'ensemble des services métiers (urbanisme, risques, environnement). L'équivalent de 10 ETP sont chargés de couvrir en vigilance territoriale les 6 400 km² du département de l'Hérault.

Le pitch :

Utiliser l'IA pour automatiser la détection de nouveaux objets - caravanes, mobiles-home, bâtis, hangars agricoles, dépôts de déchets, etc. - dans les milieux sensibles pour repérer ceux susceptibles de constituer des irrégularités d'occupation des sols (constructions illégales, remblais en zone inondables, décharges sauvages, etc.) et ainsi de mieux cibler les contrôles.

L'objectif :

Améliorer l'efficacité des contrôles en augmentant le nombre de contrôles terrain pertinents, et favoriser ainsi l'équité de l'action publique : améliorer les délais entre l'observation de l'infraction et sa verbalisation.

Les défis :

- ▶ Intégrer ce nouvel outil dans la chaîne de contrôle des acteurs et des outils existants
- ▶ Proposer un outil adapté à l'environnement de travail des contrôleurs : mobile, ergonomique, interfacé avec ses autres outils.

Cibler les contrôles de restaurants à partir des commentaires d'utilisateurs

Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation – Direction
générale de l'alimentation

Présentation du lauréat :

La Direction générale de l'alimentation (DGAL) définit la politique nationale de contrôle et fournit les outils (méthodes d'inspection, procédures, instructions techniques) nécessaires aux inspections menées en tout point du territoire par les agents des nouvelles directions départementales interministérielles en charge de la protection des populations (DDPP ou DDCSPP en fonction du nombre d'habitants des départements), ainsi que par les services régionaux de l'alimentation des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Le pitch :

Optimiser le ciblage des contrôles en matière de contrôle dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments en orientant la programmation des contrôles des inspecteurs sanitaires à partir des commentaires et des avis présents sur les plateformes web (Trip Advisor, Google...).

L'objectif :

Augmenter l'efficacité des contrôles en identifiant les établissements présentant des risques sanitaires.

Les défis :

- ▶ Accompagner les inspecteurs dans l'utilisation de cet outil ;
- ▶ Utiliser les sites d'avis en ligne pour identifier les établissements les plus à risque.

**Mieux maîtriser les risques
et activités nucléaires**
Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

Présentation du lauréat :

L'ASN est une autorité indépendante qui assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire.

L'ASN exerce sa mission de contrôle en utilisant, de façon complémentaire et adaptée à chaque situation, l'encadrement réglementaire et les décisions individuelles, l'inspection et, si nécessaire, les actions de coercition, afin que soient maîtrisés au mieux les risques et activités nucléaires pour les personnes et l'environnement.

Le pitch :

Mieux identifier les éléments à contrôler lors d'une visite à partir d'une analyse des lettres de suite.

L'objectif :

Détecter automatiquement, grâce aux lettres de suite des inspections, les signaux faibles et les tendances statistiques pour accompagner les inspecteurs dans leur travail.

Les défis :

- ▶ Analyser les informations contenues dans les 20 000 lettres de suite d'inspection et en extraire des données structurées ;
- ▶ Développer un outil « prêt-à-utiliser » pour aider les inspecteurs dans leur travail.

Mieux orienter les contrôles de la police de l'environnement grâce à l'IA

Agence française pour la biodiversité

Présentation du lauréat :

L'Agence française pour la biodiversité, établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire, exerce notamment la mission régalienne de police de l'eau, administrative et judiciaire. L'agence exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marin.

Le pitch :

Utiliser l'IA pour élaborer des plans de contrôle pour la police de l'environnement. Ces plans permettront de mieux cibler les secteurs de contrôles de la police de l'environnement, pour un impact plus efficace sur l'environnement et sur les activités humaines.

Les objectifs :

- Améliorer l'efficacité des contrôles en identifiant et priorisant le contrôle des zones à risque ;
- Mieux accompagner les suites des contrôles non conformes ;
- Exploiter de manière optimale les informations et les données disponibles en matière d'environnement.

Les défis :

- ▶ Construire un plan de contrôle qui maximise la probabilité de trouver des points de non-conformité à l'aide des données ;
- ▶ Accompagner les agents dans l'utilisation de l'outil.

**Appuyer les médecins dans la préparation
des réunions de concertations
pluridisciplinaires**
Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse

Présentation du lauréat :

Le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse regroupe plusieurs établissements de soin à Toulouse. Il a trois missions principales : le soin du patient, la formation des étudiants en santé et la recherche médicale. Il compte un peu moins de 4 000 médecins et 12 000 personnels hospitaliers.

Le pitch :

Utiliser l'IA pour aider au diagnostic et optimiser la préparation des réunions de concertations pluridisciplinaire (RCP) post-opératoire. L'outil permettra de transformer un compte-rendu médical en un résumé standardisé grâce à l'extraction des concepts médicaux précis issus des textes libres et la structuration des données complexes contenues dans les dossiers médicaux.

La solution n'a pas vocation à formuler des décisions mais simplement à instaurer un cadre décisionnel.

Les objectifs :

- Améliorer la qualité de soins des usagers en permettant aux praticiens de diminuer le temps consacré à la recherche d'information médicale ;
- Mieux accompagner le patient et améliorer la cohérence des dossiers patients.

Les défis :

- ▶ Accompagner les praticiens et les soignants à la prise en main et à l'appropriation de ce nouvel outil ;
- ▶ Extraire de l'information structurée des comptes rendus médicaux.

Contacts presse :

Direction interministérielle de la transformation publique

Axelle De Fontgalland - 01 71 21 10 90 | 06 29 88 52 55
axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr

Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État

Rachel Wadoux - 06 84 72 02 00
rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr